



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Geours-de-Maremne, le 1er avril 2025

Objet : TABLE RONDE SUR L'INCLUSION

20 ans après la loi du 11 février 2005 : Bilan et perspectives

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, une table ronde exceptionnelle se tiendra le :

Jeudi 17 avril 2025 à 18h30

Salle **Félix Arnaudin**, 30 rue Abbé Bordes à **Saint-Paul-lès-Dax**.

Un événement pour faire le point sur deux décennies de politique d'inclusion

Promulguée en 2005, cette loi a marqué un tournant dans la reconnaissance et les droits des personnes en situation de handicap. Vingt ans après, où en sommes-nous réellement ? Quels défis restent à relever ? Cette table ronde réunira des experts, des acteurs engagés et des personnalités publiques afin d'analyser les avancées, les limites et les perspectives. Réinterroger la manière dont on doit faire société.

Des intervenants de renom pour enrichir les débats

Parmi les invités, **Charles Gardou**, anthropologue et professeur à l'université, apportera son éclairage sur les enjeux sociétaux et culturels du handicap.

Spécialiste reconnu, il consacre ses nombreux travaux et ouvrages à la nécessité de repenser notre regard sur le handicap et la diversité humaine. Parmi ses récentes publications figurent *La société inclusive, parlons-en. Il n'y a pas de vie minuscule* (érès, 2021) et *La fragilité de source. Ce qu'elle dit des affaires humaines* (érès, 2022). Son prochain ouvrage, *Une Cité inclusive comme horizon : essai de critique sociale*, paraîtra aux éditions (érès 2025).



Il sera accompagné d'intervenants engagés :

Boris Vallaud, député des Landes, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et conseiller départemental

Après l'ENA, Boris Vallaud rejoint le corps préfectoral puis travaille auprès d'Arnaud Montebourg, d'abord au conseil général de Saône-et-Loire, puis au ministère de l'Économie. Il devient ensuite secrétaire général adjoint de la présidence de la République sous François Hollande. En 2017, il est élu pour la première fois député de la 3e circonscription des Landes, succédant à Henri Emmanuelli, et préside depuis 2022 le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale. Il est également Conseiller départemental des Landes depuis 2021 sur le canton d'Adour Armagnac. Il connaît intimement les réalités de ce territoire rural, notamment les défis en matière d'inclusion, de mobilité et d'accès aux services. Profondément attaché aux valeurs de fraternité, de solidarité et d'égalité des chances, il porte une vision d'une République qui protège, rassemble et agit pour tous. Il est lui-même en situation de handicap.

Sébastien Peytavie, député de la Dordogne et secrétaire de l'Assemblée nationale.

Ayant grandi aux côtés d'enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le lieu de vie de ses parents, Sébastien Peytavie a très vite compris qu'il voulait être de ceux qui soignent, aident et réparent les liens humains. Personnellement touché par les questions d'accessibilité et d'inclusion, étant paraplégique depuis l'âge de trois ans, il s'est très vite engagé en faveur des droits des personnes handicapées. Élu à l'Assemblée nationale sur la quatrième circonscription de Dordogne, il siège depuis 2022 à la Commission des Affaires sociales, où il lutte contre les déserts médicaux et pour un meilleur accès aux services publics. Jusqu'à la dissolution en juin 2024, il était co-président du groupe d'études « Handicap et Inclusion ». Il est élu, quelques mois plus tard, secrétaire de l'Assemblée nationale. Rapporteur de la proposition de loi visant à prendre en compte la santé menstruelle et gynécologique dans le monde du travail, il a porté des mesures essentielles visant à reconnaître et accompagner les femmes souffrantes de menstruations incapacitantes. Il a aussi déposé une proposition de loi visant le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'assurance maladie, adoptée à l'unanimité en décembre 2024. Depuis janvier 2025, il mène une mission d'évaluation sur la loi du 11 février 2005. Il est lui aussi en situation de handicap.

Jean-Michel Yvora, président de l'association internationale Aventure Handicap. Ancien 1^{er} adjoint sur sa commune de résidence à Saubusse.

Paraplégique depuis 45 ans à la suite d'un accident lors du championnat de France de moto-cross en 1980, il participe la même année au second Paris-Dakar en moto et termine à la 11^{ème} place.

Mécanicien de formation et ne pouvant plus exercer ce métier après son accident, il entame une reconversion dans l'électronique qu'il pratique pendant 10 ans. Mais, la compétition de haut niveau lui manque, il rejoint d'anciennes connaissances, en usine, pour produire et entretenir des suspensions de VTT pour les sportifs professionnels et pour le réseau de revendeurs aux quatre coins du monde. On lui confie alors la direction du SAV. Il termine ensuite sa carrière professionnelle, chef d'atelier, dans une jeune entreprise toulousaine passionnée par le monde de la suspension des autos et motos de compétition, la mise au point et la production.

En parallèle, avec des amis handis et valides, ils créent l'association Aventure Handicap au retour d'un raid sportif au Maroc en 1990. Depuis 35 ans, ils parcourent plusieurs pays du monde en raids sportifs avec leurs handbikes, VTT ou en course à pied. Pas moins de 25 raids à leur actif à l'étranger : Chili, Canada, Guadeloupe, Martinique, Maroc, Tunisie, Mali, Sénégal, Mauritanie, Espagne, Portugal, Corse. Son association regroupe aujourd'hui 4 antennes sur le plan national, environ 150 fidèles adhérents. **Aventure Handicap** a pour objectif de rassembler des personnes sensibilisées par l'intégration des personnes handicapées en milieu social, sportif, culturel.

Lou Méchiche, sportive de haut niveau en para surf, du surf adapté aux personnes en situation de handicap.

Malvoyante sévère suite une tumeur cérébrale diagnostiquée à 2 ans et demi, elle a surmonté 5 ans de traitements lourds pour atteindre ses rêves. Double championne du monde en équipe (2023 et 2024), elle prouve que les obstacles ne définissent pas nos limites. À travers son parcours, elle milite pour l'inclusion et valorise la richesse de nos différences, en montrant qu'avec acharnement et un bon entourage, tout est possible.

Cyril Gayssot, animateur et modérateur de la table ronde. Entrepreneur social. Ancien Président de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées et ancien membre du conseil de l'inclusion dans l'emploi.

Après un accident de la vie lors d'un job d'été en intérim, Cyril Gayssot a dû faire face à des séquelles post-traumatiques. Grâce à un contrat aidé « emploi jeune » en tant

qu'aide éducateur dans un collège, il a pu rebondir avec le soutien du Pôle Emploi et du Conseil Régional. En 2007, animé par des valeurs d'inclusion et d'innovation sociale, il co-fonde avec Fabrice Abadia Facylities Multi Services (FMS), une Entreprise Adaptée & Solidaire située dans les Landes.

Un événement ouvert à tous

Citoyens, professionnels, élus, étudiants ou simples curieux, cette soirée vous offre une occasion unique d'échanger et de contribuer à la construction d'une société plus inclusive.

Nous vous attendons nombreux pour débattre, écouter et construire ensemble l'inclusion de demain !

Informations pratiques

- **Date** : Jeudi 17 avril 2025
- **Heure** : 18h30
- **Lieu** : Salle Félix Arnaudin, 30 rue Abbé Bordes, Saint-Paul-lès-Dax
- **Entrée gratuite – Inscription recommandée** :
 - Par e-mail : zoe.bourlon@fms-ea.com
 - Via le QR Code sur l'affiche jointe

Contact presse :

Zoé Bourlon – Chargée de mission FMS

E-mail : zoe.bourlon@fms-ea.com

Téléphone : 06 24 22 14 78
